



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : [equitation@lagoon.nc](mailto:equitation@lagoon.nc) –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

**Procès-verbal de validation**

Consultation par voie électronique du 22.07.2021

Des membres du Comité Directeur

**- Règlements Complémentaires des Épreuves de Dressage et Hunter  
des Championnats Territoriaux 2021**

**- Cahier des Charges pour l'organisation du Championnat Territorial de Dressage  
et des Finales de Dressage du Circuit Jeunes Chevaux Élevage 2021**

Dans le cadre de la validation par le Comité directeur des avenants aux règlements de la F.F.E, les membres du Comité directeur ont été amenés à se prononcer, par vote électronique, sur les règlements Complémentaires aux Épreuves de Dressage et Hunter des championnats territoriaux 2021 et sur le cahier des charges pour l'organisation du Championnat Territorial de Dressage et des Finales de Dressage du Circuit Jeunes Chevaux Élevage 2021 proposés par la Commission Dressage/hunter et portés à leur connaissance par le Président, par courriel du 22.07.2021.

**Les règlements complémentaires de Dressage et de Hunter des championnats territoriaux 2021 ainsi que le cahier des charges pour l'organisation du Championnat Territorial de Dressage et des Finales de Dressage du Circuit Jeunes Chevaux Élevage 2021 tels qu'annexés au présent procès-verbal ont été validés à la majorité des voix par les membres du Comité directeur.**

**Ont voté pour : 9 voix**

*Mesdames Valérie GENTIEN, Odile KOMORNICKI, Céline LASBLEIZ, Sarah PELLETIER, Dominique ROESNER,  
Messieurs Vincent FARDEAU, Jean-Luc BADDA DE POSDASALVA, Jean-Michel CARRE, , Jean-François MEYER.*

**A voté contre** : -

**S'est abstenu** : -

**N'ont pas répondu** : 2 voix

*Messieurs Bruno D'ARCANGELO, Renaud DEJEAN*

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président, la Secrétaire générale, et la Présidente de la Commission Secrétariat Général et Administration.

Marie Pierre CHAVANEL  
Présidente  
Commission Secrétariat Général  
et Administration

Sarah PELLETIER  
Secrétaire Générale

Vincent FARDEAU  
Président



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : [equitation@lagoon.nc](mailto:equitation@lagoon.nc) –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

N/Ref :

## Règlement complémentaire pour pour le championnat territorial de dressage 2021

### I- Finales du circuit Jeunes Chevaux de Dressage 2021 : Epreuves jeunes chevaux 5 et 6 a :

#### ▪Participation aux finales :

- se référer et au règlement Jeunes Chevaux CRENC 2021, et à défaut au règlement SHF 2021.
- Pour accéder aux finales, le jeune cheval devra avoir respecté le nombre maximal de participations autorisées sur l'année et les années précédentes.
- 2 reprises / coefficient 1,5 chacune.

#### ▪Normes techniques :

- Voir règlements et avenants 2021

### II- Championnat Territorial :

#### ▪Accès et participation :

- Le concurrent ayant participé au moins **deux fois, dans une même division (Club ou Amateur) d'épreuve de dressage** du Championnat Provincial Sud ou du Championnat Provincial Nord dans l'année en cours et au moins une fois dans le niveau d'épreuve choisi par le concurrent, pourra participer au Championnat Territorial NC dans ce niveau (avant le championnat territorial même si une manche a été déplacée ou annulée)
- **Le concurrent ne pourra participer qu'à un seul niveau du Championnat Territorial**
- le cheval peut doubler si en accord avec le Règlement FFE 2021.
- **En Club 2, il n'y aura qu'un seul championnat regroupant les cavaliers de Club 2 Poney et Club 2, avec un seul classement.**




*Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Équitation en Nouvelle Calédonie*

▪ **Niveaux d'épreuves de Dressage ouverts lors Championnat Territorial de NC :**

- 1er Niveau : Dressage CLUB 2
- 2ème Niveau : Dressage CLUB 1
- 3ème Niveau : Dressage CLUB Elite
- 4ème Niveau : Dressage AMATEUR 2
- 5ème Niveau : Dressage AMATEUR 1
- 6ème Niveau : Dressage AMATEUR Elite

▪ **REPRISES :**

CLUB 2	CLUB 1	CLUB ELITE	AMATEUR 2	AMATEUR 1	AMATEUR ELITE
<p>Club 2 Préliminaire Déguisée Fond musical conseillé et  Club 2 GRAND PRIX</p>	<p>Club 1 GRAND PRIX et  Club 1 LIBRE : RLM</p>	<p>Club Elite GRAND PRIX et  Club Elite LIBRE : RLM</p>	<p>Amateur 2 GRAND PRIX et  Amateur 2 LIBRE : RLM</p>	<p>Amateur 1 GRAND PRIX et  Amateur 1 LIBRE : RLM</p>	<p>Amateur Elite GRAND PRIX et  Amateur Elite LIBRE : RLM</p>

▪ **Engagements :** 3000 frs

▪ **Engagements Jeunes chevaux :** 1500 frs **par reprise,** soit 3000 frs pour les 2 reprises

▪ **Récompenses :** dans chaque catégorie, seront récompensés :

- Les 3 premiers du CHAMPIONNAT TERRITOTIAL de NOUVELLE CALEDONIE 2021

*- Le présent avenant sera soumis à l'approbation du Comité Régional d'Equitation de Nouvelle-Calédonie*

○





N/Ref :

## **Règlement complémentaire pour le championnat territorial hunter 2021**

### **I- Epreuves jeunes chevaux : Hunter Style jeunes chevaux 4, 5 et 6 ans.**

#### **▪Participation aux finales :**

- Pour accéder aux finales, le jeune cheval devra avoir respecté le nombre maximal de participations autorisées sur l'année et les années précédentes.
- 2 manches successives, Coefficient 1,5 chacune.

#### **▪Normes techniques :**

- Voir règlements et avenants 2021

### **II- Epreuves hunter Style du cheval et Equitation :**

▪ *Les participations Hors Classement ne sont pas prises en compte pour les qualifications pour le championnat Territorial.*

▪ Il doit y avoir **au moins 3 engagés pour qu'un niveau d'épreuve puisse être ouvert. En cas d'annulation d'une série**, (moins de 3 participants inscrits) la commission hunter se réunira pour statuer et proposer une solution adaptée aux concurrents.

#### **a- Epreuves Hunter Style Elite, 1, 2 et 3**

#### **▪Accès et participation :**

- Les chevaux ayant participés au moins DEUX fois dans la même catégorie du Championnat Provincial, sans être éliminés dans une épreuve de Hunter Style dans l'année en cours, avant le championnat territorial (même si une épreuve a été annulée ou déplacée), pourront participer au CHAMPIONNAT TERRITORIAL de NC dans ce niveau d'épreuve.
- Le cheval n'ayant participé que dans une seule catégorie au cours de l'année, n'aura pas le choix ; il devra participer dans cette catégorie-là.
- **En Hunter Style**, un cheval ne peut participer qu'à un seul niveau d'épreuve.

#### **▪Déroulement et Normes techniques**

- **Déroulement :**
  - Championnat en 2 manches, le cheval ayant obtenu la meilleure moyenne à l'issue des 2 parcours est déclaré vainqueur. L'ordre de départ de la 2<sup>ème</sup> manche sera l'ordre inverse du classement de la 1<sup>ere</sup> manche.
- **Normes techniques :**

<b>Hunter Style</b>	<b>Championnat Territorial en 2 manches</b>		
	<b>Manches</b>	<b>hauteur</b>	<b>largeur</b>
<b>Style 3</b>	1 et 2	90 cm	+10 cm
<b>Style 2</b>	1 et 2	100 cm	+10 cm
<b>Style 1</b>	1 et 2	110 cm	+10 cm
<b>Style ELITE</b>	1 et 2	120 cm	+10 cm

#### **b- Epreuves hunter équitation Club 2, 1, Elite et Amateur 3**

##### **▪ Accès et participation :**

- Les cavaliers ayant participé au moins DEUX fois dans la même catégorie du Championnat Provincial, sans être éliminés dans une épreuve de Hunter Club ou Amateur dans l'année en cours, avant le championnat territorial (même si une épreuve a été annulée ou déplacée) pourront participer au CHAMPIONNAT TERRITORIAL de NC dans ce niveau d'épreuve.
- Le cavalier n'ayant participé que dans une seule catégorie au cours de l'année, n'aura pas le choix ; il devra participer dans cette catégorie-là.
- **En hunter Equitation :** il est accepté une participation par cavalier.
- Le cheval peut doubler si en accord avec le règlement FFE.

##### **▪Déroulement et Normes techniques**

###### **▪ Déroulement**

- Epreuves en 2 étapes
- Une étape : barème grand prix (note sur 100)
- Une étape : barème maniabilité ou figures imposées ou mixte (note sur 100)
- Le cavalier ayant obtenu la meilleure moyenne à l'issue des 2 étapes est déclaré vainqueur.
- L'ordre de départ de la 2<sup>ème</sup> étape sera l'ordre inverse du classement de la 1<sup>ère</sup> étape.

###### **▪ Normes techniques :**

<b>Hunter Equitation</b>	<b>Championnat Territorial en 2 étapes</b>		
	<b>Etapes</b>	<b>hauteur</b>	<b>largeur</b>

<b>Poney 2</b>	1 et 2	60 cm	+10 cm
<b>Club 2</b>	1 et 2	70 cm	+10 cm
<b>Club 1</b>	1 et 2	80 cm	+10 cm
<b>Clube Elite</b>	1 et 2	90 cm	+10 cm
<b>Amateur 3</b>	1 et 2	100 cm	+10 cm

- **Récompenses** : dans chaque catégorie, seront récompensés :
- Les 3 premiers du CHAMPIONNAT PROVINCIAL SUD 2021
  - Les 3 premiers du CHAMPIONNAT TERRITOTIAL de NOUVELLE CALEDONIE 2021

- **Engagements** : 3000 frs

*Le présent règlement sera soumis à l'approbation du Comité Régional d'Equitation de Nouvelle-Calédonie.*

○



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : [equitation@lagoon.nc](mailto:equitation@lagoon.nc) –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

N/Ref :

## **Cahier des Charges pour l'organisation du Championnat Territorial de Nouvelle-Calédonie de Dressage et des Finales de Dressage du Circuit Jeunes Chevaux Elevage 2021**

Le championnat territorial est réservé aux cavaliers des catégories Club et Amateur licenciés et domiciliés en Nouvelle Calédonie, il est destiné à :

- ✓ Garantir à tous les cavaliers, les entraîneurs, les enseignants le respect des exigences techniques des catégories Club et Amateur,
- ✓ Améliorer le niveau technique des concurrents,
- ✓ Valoriser des organisations de qualité.

Le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie **lance un appel à candidature** auprès des structures équestres pour l'organisation du Championnat territorial de Dressage 2021.

Les conditions à respecter pour être éligible sont les suivantes :

- La structure candidate doit être membre du CRENC,
- La structure candidate doit avoir organisé sur la saison 2021 au moins un concours de Dressage du championnat provincial Nord ou Sud, ou un concours de Dressage inscrit au calendrier des compétitions du Comité Régionale d'Équitation de Nouvelle-Calédonie sur la saison 2021.

Les candidatures devront être déposées au CRENC, au plus tard le 21 août 2021 à minuit.

La structure organisatrice de ces concours bénéficiera d'une aide de 100.000 F CFP pour une journée ou de 150.000 F CFP pour 2 journées liées à l'organisation des finales de Dressage.

Cette dotation sera versée après la manifestation et uniquement si le cahier des charges, tel que défini ci-après, est respecté dans sa globalité.

### **Devront être récompensés au minimum (Plaque + flot + lots) :**

- Dans les catégories Club et Amateur
  - les trois premiers de chaque catégorie,
- Dans les catégories Jeunes Chevaux
  - Les chevaux primés de chacune des catégories (âge) et de chacune des manches.

*Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Équitation en Nouvelle Calédonie*



**Les plaques et les flots** récompensant les trois premiers de chacune des catégories seront fournis par le Comité Régional d'Équitation de Nouvelle-Calédonie et remis à la structure organisatrice lors de la remise des prix.

### **Préambule :**

Tous les points ayant trait à l'organisation d'un Championnat Territorial doivent se référer au Règlement des compétitions de la FFE et à l'avenant NC de la discipline.

Pour le jugement technique de ces compétitions il est fait application du Règlement des compétitions de la FFE 2021 : Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de chaque discipline.

Toutes les questions ayant trait à l'organisation des Finales du Circuit Jeunes Chevaux doivent se référer au Règlement du Circuit Jeunes Chevaux 2021 et à défaut au règlement 2021 de la SHF.

*Pour le jugement technique de ces compétitions, il est fait application du Règlement du Circuit Jeunes Chevaux 2021 et à défaut du Règlement 2021 de la SHF : Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques de la discipline.*

**En présentant une candidature, l'organisateur accepte le présent cahier des charges et s'engage à en respecter les prescriptions.**

### **I – Terrains, matériels, déroulement**

L'organisateur doit se référer aux exigences détaillées dans les Dispositions Spécifiques Dressage du Règlement des compétitions de la FFE pour le championnat territorial 2021 et au Règlement du Circuit Jeunes Chevaux 2021 ou à défaut au règlement 2021 de la SHF pour les finales du circuit Jeunes Chevaux.

- ✓ Le Championnat Territorial se déroule sur 1 ou 2 jours selon le nombre d'engagés
- ✓ Les Finales de Dressage des catégories 5 ans et 6 ans se dérouleront sur 1 ou 2 journées. (Voir programme du concours)
- ✓ L'organisateur doit mettre les publicités à l'effigie du CRENC
- ✓ Les épreuves de dressage devront se dérouler sur le rectangle 60X20 de dressage
- ✓ Les juges doivent être positionnés en C, en M et en E ou en H et B
- ✓ Le sol de la carrière de concours et de la carrière de détente doivent être de même type, de bonne qualité et sans poussière
- ✓ Un podium est obligatoire pour la remise des prix, celle-ci doit se faire en tenue de concours pour les 3 premiers de chacune des catégories
- ✓ Des fleurs ou des arbustes pour décorer les aires d'évolutions et le podium de remise des prix sont fortement souhaitables

### **II- Accueil**

L'organisateur met en place ou prévoit :

- ✓ un parking séparé transports chevaux et visiteurs

*Le CRE-NC représente la Fédération Française d'Équitation en Nouvelle Calédonie*





- ✓ une restauration de qualité ainsi que pour les jurys
- ✓ un site décoré
- ✓ des sanitaires dans un état correct

### **III – Officiels de compétition**

Le CRE NC désignera des juges choisis sur les listes du CRE NC :

- ✓ Un président des jurys
- ✓ Au moins deux juges de dressage par épreuve dont le Président de Jury

L'organisateur fournira :

- ✓ Une ou un secrétaire par juge
- ✓ Le personnel technique nécessaire au déroulement d'une compétition de Dressage : un secrétariat ...

Le conseiller technique du CRENC garantira le suivi technique et le déroulement des épreuves.

### **IV – Cavaliers et Chevaux**

Les droits de participation des cavaliers et des poneys / chevaux sont détaillés dans les Dispositions Spécifiques du Dressage (règlements FFE, avenant dressage et règlement commentaire POUR LE Championnat Territorial de DRESSAGE du CRENC) et pour les finales du Circuit Jeunes Chevaux, se référer au Règlement du Circuit Jeunes Chevaux.